

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE  
NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART  
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE**

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

**COMITÉ SYNDICAL**

**Délibération de la séance du  
mercredi 17 juin 2020**

**Président :** M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne

**Vice-Présidente :** Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon

**Présent(e)s :** M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Mme Antoinette Butet-Vallias, conseillère municipale, Ville de Villeurbanne  
M. Ikhlef Chikh, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne

**Excusé(e)s :** Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon  
Mme Sarah Sultan, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne  
M. Jean Wilfried Martin, conseiller Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à M. Jean-Paul Chich  
M. Jean Paul Chich, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne

**Absent(e)s :** M. Damien Berthilier, conseiller Métropole de Lyon

**Délibération n°2025 : Convention de partenariat entre la Cité Pellet et  
l'ENMDAD**

Rapporteurs : M. Florent GIRAUD, directeur, ENMDAD

Délibération n°2025 - Convention de partenariat entre l'ENMDAD et la cité scolaire René Pellet (intervention enseignant ENM).

Un partenariat est établi pour l'année scolaire 2020-2021 entre l'ENMDAD et la Cité scolaire René Pellet, s'inscrivant dans l'axe des activités artistiques et culturelles, à destination des élèves collégiens de l'EREA DV et concernant la classe de 5<sup>ème</sup>.

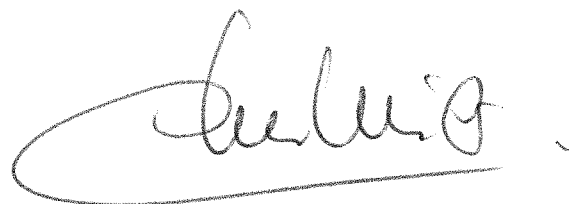
Il prend la forme d'interventions à destination des élèves menées par un enseignant de l'ENMDAD, assistant d'enseignement artistique en jazz.

La convention annexée prévoit les conditions notamment matérielles et le calendrier de ces ateliers.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver cette convention de partenariat et d'autoriser le Président du SMG à la signer.

Après vote, les membres du syndicat mixte de gestion de l'ENMDAD approuvent la convention de partenariat avec la cité scolaire Pellet pour l'année scolaire 2020-2021.

**Annexe** : Convention de partenariat entre l'ENMDAD et la cité scolaire René Pellet.



Loïc CHABRIER  
Président du Syndicat Mixte de Gestion  
Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique  
Villeurbanne



Cité Scolaire René PELLET - EREA DV

32 Rue de France, BP 5016, 69100 VILLEURBANNE

Tel : 04 78 03 98 98 Fax : 04 78 68 84 10

Courriel : [ce.0692390y@ac-lyon.fr](mailto:ce.0692390y@ac-lyon.fr)

Site internet : <http://www2.ac-lyon.fr/etab/citescolaire/rene-pellet/>

CONVENTION DE PARTENARIAT

Avec l'ECOLE NATIONALE de MUSIQUE DE VILLEURBANNE

La présente convention est établie entre :

L'Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique (ENMDAD) de Villeurbanne  
46, cours de la République  
69100 Villeurbanne

Représentée par monsieur Loïc CHABRIER, Président du Syndicat Mixte de Gestion de l'ENMDAD

(NOM de l'Intervenant : Thierry BEAUCOUP)

Et

La cité scolaire René PELLET, EREA DV, BP 5016, 32 rue de France, 69100 VILLEURBANNE

Représentée par Madame Christine TESTANIERE, chef d'établissement, tél : 0478039898

**Article 1 : Objet**

Le partenariat est établi au titre de **l'année scolaire 2020-2021**. Il s'inscrit dans l'axe des activités artistiques et culturelles, à destination des élèves collégiens de l'EREA DV et concernent la classe de 5<sup>ème</sup>.

**Article 2 : Modalités d'intervention**

Les interventions se dérouleront au cours de l'année scolaire 2020-2021 entre septembre 2020 et juin 2021. Elles auront lieu dans la salle de musique sous la responsabilité du professeur le mardi matin durant 1h entre 09h et 12h, tous les 15 jours.

**Article 3 : Engagements**

L'ENM de Villeurbanne est partenaire de la cité scolaire. Les interventions fournies par l'ENM sont assurées par un enseignant M. Thierry Beaucoup sur son temps de travail pédagogique. La CSRP met à disposition les locaux, le matériel et fournit le matériel audio nécessaire.

**Article 4 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour l'année scolaire 2020-2021.

Fait à Villeurbanne, le .....20 ..

Le Président du Syndicat Mixte  
de Gestion de l'ENMDAD  
Loïc CHABRIER

La proviseure  
de la cité scolaire René PELLET  
Christine TESTANIERE